

Rapport d'activité 2024



Scannez le code
pour adhérer :



La CPTS Nord Picardie présente son rapport d'activité 2024.

Il témoigne de l'implication des membres du bureau,
des professionnels de santé adhérents, des partenaires
adhérents et de la coordination.



Sommaire

Qui peut intégrer une CPTS ?.....	P3
En quoi est-ce bénéfique d'intégrer une CPTS ?.....	P4
Les missions de la CPTS Nord Picardie.....	P5
2024 en quelques chiffres.....	P6
La communication.....	P7
Rapport moral du président.....	P8
Des membres du bureau pluriprofessionnels.....	P9
Les professionnels de santé participant au groupe de travail.....	P10
La CPTS Nord Picardie fait le point sur l'année écoulée.....	P11
Journée régionale des CPTS Hauts de France.....	P11
Journée la Somme des coordinations.....	P12
Nos actions en 2024.....	P13
Accès aux Médecins Traitants.....	P13
Prise en charge des Soins Non Programmés.....	P17
Parcours Chirurgie thoracique et cardiaque.....	P18
Parcours Bronchiolite.....	P19
Prévention de l'Obésité.....	P21
Prévention de la Vaccination Antigrippale.....	P22
Gestion de la Crise Sanitaire.....	P23
Développement de la qualité et de la pertinence des soins.....	P24
Accompagnement des Professionnels Santé sur le territoire.....	P24
Perspectives 2025.....	P25
Leviers pour le développement.....	P25
La CPTS à suivre sur.....	P26

La CPTS permet aux professionnels du territoire de **participer au pilotage de nos orientations locales de santé** et définir les priorités en termes d'actions médico-sociales.

L'objectif de la CPTS vise à améliorer **l'organisation de la prise en charge des patients** et faciliter l'exercice coordonné des professionnels de santé.

Qui peut intégrer une CPTS ?

Peuvent adhérer des **professionnels de santé*** ou toutes personnes morales relevant des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

* les professionnels de santé en libéral : Médecin (Généraliste, Radiologue, Chirurgien-Dentiste, Biologiste...) Infirmier Diplômé d'État, Orthophoniste, Masseur-Kinésithérapeute,, Orthoptiste, Pédicure Podologue, Diététicien, Pharmacien, Sage-Femme, Psychologue...



*L'idée est de **favoriser le lien** entre les professionnels de santé d'un même territoire, de participer au pilotage des orientations locales de santé et de faciliter l'exercice coordonné.*

En quoi est-ce bénéfique d'intégrer une CPTS ?

- Créer une cohésion interprofessionnelle
- Découvrir les différentes offres de soins du territoire
- Optimiser le temps médical et améliorer les conditions d'exercice
- Contribuer à favoriser le lien ville-hôpital
- Participer à des initiatives professionnelles à l'échelle d'une population
- Bénéficier gratuitement d'outils numériques et de coordination

Les missions de la CPTS Nord Picardie

Les missions socles :

1.

Améliorer l'accès aux soins :

- Accès à un Médecin traitant
- Prise en charge des Soins Non-Programmés

2.

Organiser le parcours pluriprofessionnel autour du patient :

- Parcours chirurgie thoracique
- Parcours bronchiolite

3.

Développer des actions coordonnées de prévention et de promotion de la santé :

- Promotion de la vaccination
- Prévention de l'obésité

4.

Contribuer à apporter une réponse en cas de crise sanitaire

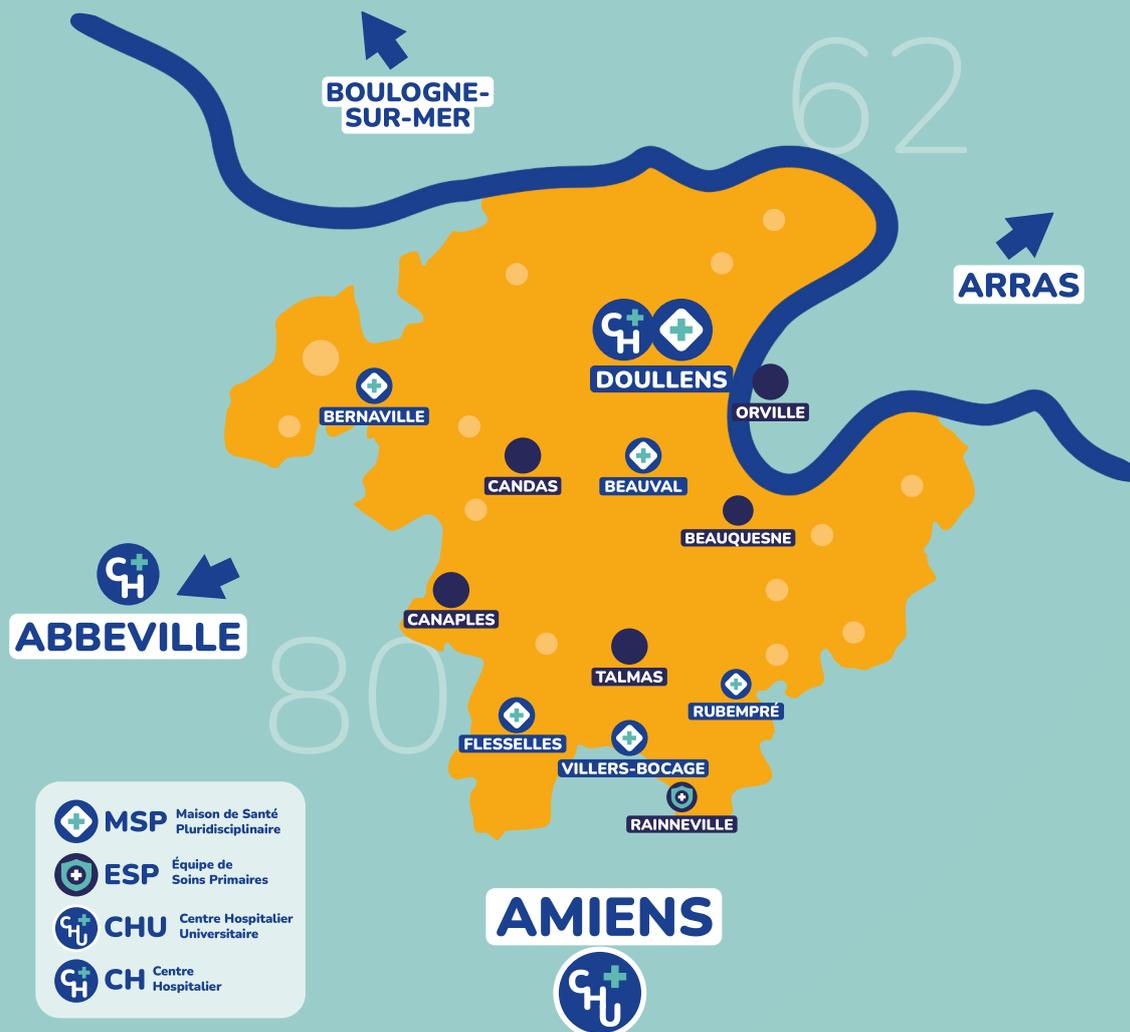


Les missions complémentaires :

- Développer la qualité et la pertinence des soins
- Favoriser la formation, l'accompagnement des professionnels de santé



2024 en quelques chiffres



A ce jour, nous comptabilisons **173** professionnels de santé et **67** adhérents dont :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| 1 Biologiste | 2 Orthoptiste |
| 1 Chirurgien-Dentiste | 1 Ostéopathe |
| 3 Diététiciennes | 2 Pédicures Podologues |
| 1 Ergothérapeute | 8 Pharmaciens |
| 11 Infirmières | 2 Psychomotriciennes |
| 14 Masseurs-Kinésithérapeutes | 1 Psychologue |
| 10 Médecins Généralistes | 1 Réflexologue |
| 3 Médecins Spécialistes | 1 Sophrologue |
| 4 Orthophonistes | |

+1

Le centre Hospitalier de Doullens est également adhérent de la CPTS Nord Picardie.

La Communication



Site internet CPTS Nord Picardie

- Depuis janvier 2024
- *Nombre de visiteurs : 650*
- *Nombre de relais des événements locaux : 12*



Newsletter

- 2 Newsletters par an pour informer et rendre compte de l'avancée des actions
- *167 destinataires en 2024*
- *Environ 65% de taux d'ouverture*



PLEXUS

- Utilisation de la plateforme Plexus pour la gestion administrative des projets
- *Environ 20 personnes utilisatrices*



Réseaux Sociaux

Facebook :

- Page créée en mars 2024
- *Environ 18 publications pour relayer à la fois des messages de prévention et communiquer sur la vie de la CPTS*
- *214 amis sur le compte et 89 followers sur la page*

Rapport moral par le Président

Chers amis, Chers confrères,

Notre association tend à se développer avec la création de groupes de travail ainsi que la concrétisation de premiers projets.

Le climat politique et économique morose, la raréfaction de nos professions et l'élargissement toujours constant de nos missions, nous contraignent souvent à augmenter nos heures de travail et ne nous incitent pas aux échanges interprofessionnels.

Pourtant, c'est justement dans ces moments que ce lien prend tout son sens, le partage des connaissances ainsi que l'avis des partenaires sont toujours une source de soutien ou d'enrichissement.

Certaines décisions ne doivent pas être prises seules face à des situations complexes, notre manque de temps ne doit pas non plus, nous écarter de la prise en charge des patients les plus fragiles (graves ou précaires).



C'est dans cette optique qu'a été créé notre CPTS, uniformiser les pratiques, faire connaître les ressources du territoire, voire les utiliser mieux ou davantage :

- En fluidifiant l'information entre professionnels (site internet et annuaire de santé déjà créés), réfléchir sur un choix de messagerie sécurisée (de type WhatsApp avec un accès gratuit à tous les adhérent de la CPTS).
- En essayant de rendre notre territoire plus attractif pour attirer les jeunes...

De nombreux défis seront à relever. Peut-être pas à court terme mais au moins les initier afin de produire un effet après nous...

Dr Benjamin CAZÉ

Président de la CPTS Nord Picardie

Les membres du bureau

La composition du bureau de la CPTS Nord Picardie est pluriprofessionnelle :



Benjamin CAZÉ
Président
Médecin Généraliste



Audrey PIERNAVIEJA
Vice Présidente
Infirmière Diplômée d'Etat
en Libéral



Eugénie TÉTU
Secrétaire
Orthophoniste



Benjamin CASBAS
Trésorier
Masseur-Kinésithérapeute



Priscillia VANDERBECKEN
Coordinatrice

L'année 2024 a été marquée par la signature des **Accords conventionnels interprofessionnels** et par le démarrage de **6 groupes de travail** pour les missions socles de la CPTS Nord Picardie.

Les groupes avancent progressivement sur ces thématiques pour proposer des **stratégies opérationnelles** pour l'année 2025 :

- Mise en place d'**actions de prévention**
- Élaboration de **protocoles** et de **partenariat** pour faciliter la coordination des soins dans la prise en charge du patient.

Ces réunions pluridisciplinaires sont aussi l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur les expériences respectives ou communes.

Ces initiatives permettent de mettre en pratique l'exercice coordonné entre professionnels de santé de notre territoire et ainsi renforcer une fluidité des parcours.

En 2024, des rencontres ont été impulsées au niveau local pour développer l'interconnaissance. Elles se poursuivront en 2025 pour initier ensemble des projets afin de répondre aux besoins en santé des habitants du territoire.



La CPTS Nord-Picardie fait le point sur l'année écoulée

Le dialogue de gestion qui s'est déroulé fin janvier 2025, en présence des représentants de l'Agence Régionale de Santé et de la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie de la Somme a été l'occasion de :

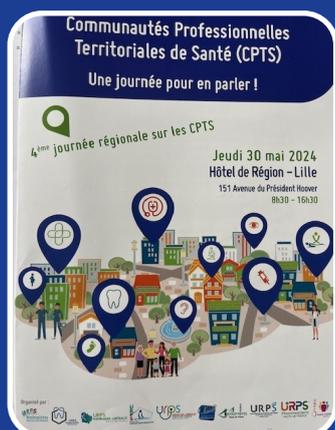
- Faire un bilan complet de nos actions et de nos réalisations en 2024
- Evaluer l'atteinte de nos objectifs
- Définir de nouvelles priorités et objectifs pour 2025

Le dialogue de gestion repose sur un principe de co-construction collective pour susciter une réponse adaptée aux besoins en santé de notre territoire.

Journée régionale des CPTS Hauts-de-France

Notre CPTS a participé à cet événement ce qui a permis de :

- Développer l'interconnaissance des CPTS HDF
- D'échanger sur les pratiques et les actions déployées sur les différents territoires



Journée « La Somme des Coordinations » le 17 octobre 2024

Nous avons participé à la journée thématique autour de la coordination des parcours de santé organisé par l'Association Appui Santé Somme.

Cette journée avait pour objectif de mettre en valeur les travaux et pratiques partenariales qui permettent d'améliorer les parcours de santé sur le département de la Somme.



Cet événement a donné lieu à de nombreuses rencontres avec des professionnels des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Il a permis d'échanger dans le cadre de l'amélioration des parcours et de la limite de l'émergence des situations complexes.

Nos actions en 2024

Constitution des groupes :

Septembre 2024 : démarrage des groupes

6 groupes de travail

16 personnes inscrites

3 à 4 réunions réalisées

MISSION 1

► Actions réalisées

Référencement des professionnels de santé libéraux dans l'annuaire site internet de la CPTS.

Accès Médecin traitant

- Réalisation d'un questionnaire auprès des MT du territoire : dans le but de recueillir leurs besoins et d'avoir une vue d'ensemble sur leur pratique concernant les thématiques suivantes : Soins Non Programmés, inscription SAS, Maître de Stage Universitaire, prise en charge de nouveaux patients...
- Participation au COPIL AZAM¹ à la CPAM
- Promotion de l'Assistant Médical : Webinaire organisé à l'initiative de la CPAM de la Somme et de l'URPS
- Adhésion réalisée à la convention de partenariat MAS / CPTS relative à la lutte contre les exclusions, la garantie des droits à l'AM et l'accès aux soins des populations fragiles

¹Action Zéro Patients en ALD sans Médecin traitant (AZAM)

➤ **En cours :**

- Rédaction d'une procédure pour orienter les patients âgés de 70 ans et plus et les patients (tous âges) en ALD vers un Médecin traitant, mise en articulation avec la convention Mission Accompagnement Santé de la CPAM
- Réalisation d'une procédure de prise en charge des soins non programmés en Médecine générale en articulation avec le SAS

➤ **A réaliser :**

- Organiser le webinaire pour informer les PS du territoire de l'intérêt de la convention MAS/CPTS et de l'utilisation du portail extranet
- Engager une démarche RGPD



Zoom sur le dispositif « A la recherche d'un Médecin Traitant »

Contexte

5 % de la population adulte du territoire de la CPTS est sans Médecin Traitant (MT), soit 1232 personnes. 2,26 % des assurés de plus de 17 ans en ALD sont sans MT, soit 124 patients. Nous souhaitons offrir une offre de soins médicaux hétérogène sur le territoire.

Objectifs

- Faciliter l'accès des personnes ne disposant pas de MT sur le territoire de la CPTS
- Proposer aux patients les plus fragiles ne disposant pas de MT, une organisation leur permettant d'identifier un Médecin pour la continuité du suivi médical
- Réduire le nombre de patients sans MT sur le territoire de la CPTS Nord Picardie

Déploiement de l'action

- En première intention, les habitants doivent solliciter le cabinet de leur commune lorsqu'ils recherchent un Médecin traitant.
- Une cartographie a été créée à la suite des réponses de la campagne du questionnaire fin 2024-début 2025 permettant d'identifier l'ensemble des Médecins volontaires qui prennent en charge de nouveaux patients.



- Le patient a pour possibilité de solliciter la CPTS NP via le formulaire du site internet, directement par téléphone ou mail ou en scannant le QR code disposé sur l'affiche de promotion du dispositif « Vous êtes à la recherche d'un médecin Traitant ? ».
- La demande est ensuite orientée par la coordination sur un MT, en priorité au plus proche de son lieu d'habitation et pouvant prendre en charge de nouveau patient.
- Le patient prend contact avec le Médecin traitant recommandé et informe la CPTS de l'évolution de sa démarche.
- Une convention CPAM / CPTS a également été signée pour faciliter le repérage des personnes fragiles et pour l'accès au Médecin Traitant.



Zoom sur le partenariat avec la CPAM

La CPTS Nord Picardie a signé une **convention de partenariat** avec la Mission Accompagnement Santé de la CPAM. Cette convention vise à établir une **relation privilégiée** entre nos deux structures pour lutter contre les exclusions, garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations fragiles.

A la suite d'un repérage d'une situation, le PS du territoire aura la possibilité de réaliser une orientation d'accompagnement auprès de l'équipe MAS via la CPTS. Une communication sera prochainement diffusée.

Prise en charge des Soins Non Programmés

➤ *Actions réalisées:*

- Promotion auprès des Médecins traitants de l'inscription à la plateforme SAS en tant que Médecins effecteurs
- 8 MG inscrits, +6 en 2024, comme Médecins effecteurs

➤ *En cours :*

- Procédure de prise en charge des soins non programmés en médecine générale en articulation avec le SAS
- Procédure SNP en kinésithérapie le week-end et en période hivernale rattachée aux problèmes respiratoires dans le cadre du parcours bronchiolite

➤ *Lien Ville / Hôpital :*

- Rencontres initiées avec la Directrice Mme ELOY et ses équipes du Centre Hospitalier de Doullens
- Travail collectif sur la gestion de la crise sanitaire avec le CH de Doullens, mise en cohérence avec le dispositif ORSAN et le déploiement sur le territoire Nord Picardie
- Sujets abordés autour des problématiques suivantes : procédure de prise de rdv avec des Médecins du second recours, tension hospitalière en fin et début d'année, patients sans MT



Parcours Chirurgie Thoracique et Cardiaque

➤ *Actions réalisées :*

- Mise en relation avec le service Chirurgie Thoracique et Cardiaque pour définir de façon collégiale le protocole et la fiche patient
- Protocole pluriprofessionnel impliquant MG-Kiné-IDEL pour optimiser la prise en charge

➤ *En cours :*

- Validation du protocole d'organisation coordonnée et multisectorielle relative à la prise en charge préopératoire de chirurgie thoracique et cardiaque
- Communication de ce protocole à déterminer



Zoom sur le rôle de référent de coordination de parcours patient

Constat

L'état des connaissances scientifiques actuelles démontre que la chirurgie thoracique est grevée d'une morbidité et d'une mortalité périopératoire non négligeables.

Objectif du parcours

Optimisation des soins autour des patients (préopératoire et postopératoire) pour améliorer la prise en charge et limiter les complications liées à l'acte de chirurgie.

Création du rôle : Référent de parcours du patient

- Centralise et coordonne le parcours du patient
- Sera l'interlocuteur privilégié pour le patient
- Facilite la mise en relation et le suivi des soins du patient avant la consultation pré-opératoire et post-opératoire avec le Chirurgien Thoracique ou le Chirurgien Cardiaque

Parcours Bronchiolite

➤ **Contexte :**

Il y a nécessité de définir une modalité de prise en charge de pathologies urgentes dans le cadre des Soins non programmés kinésithérapeutes pour la bronchiolite. Peu d'échanges ont été constatés entre professionnels et notamment MG et MK lors des prises en charge d'une bronchiolite. Ce groupe de travail a pour objectif principal d'uniformiser les prises en charge des jeunes enfants atteints de bronchiolite (recommandations éditées par la HAS en 2019 sur la bronchiolite).

➤ **Actions réalisées :**

- Campagne commune : affiches avec flyers sur les bonnes pratiques et affiche reprenant l'orientation sur la permanence de soins remises au MSP, cabinet de kinésithérapie. Ces affiches ont été postées sur nos réseaux sociaux.
- Convention réalisée entre Association KEUR du Réseau Bronchiolite HDF et CPTS NP.

➤ **En cours :**

- Protocole et fiche patient => Procédure d'organisation coordonnée et multisectorielle relative à la prise en charge de la bronchiolite avec les SNP intégrés
- Déployer le protocole CPTS auprès des MK adhérents à la CPTS



Zoom sur la campagne déployée

L'importance des gestes

Relais de la campagne d'affichage Bronchiolite et une affiche reprenant l'orientation sur la permanence de soins => Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, cabinets de kinésithérapie et réseaux sociaux.

QUELS SONT LES BONS GESTES SI L'ENFANT EST MALADE ?

- 1 Suivre les soins et les traitements prescrits par le médecin.
- 2 Lui nettoyer le nez au moins 6 fois par jour avec du sérum physiologique, en particulier avant de lui donner à boire ou à manger.
- 3 Lui donner régulièrement de l'eau à boire pour éviter la déshydratation.
- 4 Fractionner ses repas (lui donner à manger plus souvent et en plus petites quantités).
- 5 Bien aérer toutes les pièces du logement (surtout la chambre ou le dortoir).
- 6 Ne pas trop le couvrir.
- 7 Continuer à le coucher sur le dos à plat.
- 8 Ne jamais fumer près de lui.

À QUEL MOMENT FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

Si votre enfant est gêné pour respirer ou s'il a des difficultés pour manger ou têter, consultez rapidement votre médecin habituel. Il examinera votre enfant à la recherche de signes de gravité et prescriera les soins nécessaires. Dans certains cas, des séances de kinésithérapie respiratoire pourront être prescrites. L'hospitalisation est très rarement nécessaire.

Il est préférable de contacter rapidement le 15 si l'enfant se trouve dans un des cas suivants :

- 1 Il est âgé de moins de six semaines.
- 2 Il s'agit d'un ancien prématuré âgé de moins de trois mois.
- 3 Il a déjà une maladie respiratoire ou cardiaque identifiée.
- 4 Son bébé de la moitié de ses biberons à trois repas consécutifs.
- 5 Il vomit systématiquement.
- 6 Il dort en permanence, ou au contraire, pleure de manière inhabituelle et ne peut s'endormir.

En cas de symptômes, appelez d'abord votre médecin. S'il n'est pas disponible le 15 avant de vos rendre aux urgences.

Logo: République Française, Santé publique France, L'Assurance Maladie

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
Liberté Égalité Fraternité

La bronchiolite, je l'évite

6 gestes simples pour éviter de la transmettre aux enfants

- 1 Se laver les mains avant et après chaque change, tétée, repas ou câlin.
- 2 Éviter d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés.
- 3 Aérer régulièrement l'ensemble du logement.
- 4 Ne pas partager ses biberons, sucettes ou couverts non lavés.
- 5 Porter un masque en cas de rhume, toux ou fièvre.
- 6 Ne pas fumer à côté des bébés et des enfants.

Des traitements préventifs existent, parlez-en à votre médecin.
En cas de symptômes, je contacte d'abord mon médecin. S'il n'est pas disponible, j'appelle le 15 avant d'aller aux urgences.

Plus d'informations sur www.sante.gouv.fr/bronchiolite

Logo: Santé publique France

GARDE RESPIRATOIRE DU NOURRISSON
Les week-ends et jours fériés

URGENCE RESPIRATOIRE PÉDIATRIQUE
En cabinet de ville
Du 15 octobre au 15 avril

TROUVER SON KINÉ DE GARDE
03 22 22 00 33
www.respicard.fr
www.kinedegarde.fr

VOTRE KINÉ
Évalue l'état de santé respiratoire de votre bébé. Aide votre bébé à mieux respirer et le surveille jusqu'à guérison. Vous apprend à désencombrer efficacement et en douceur le nez de votre bébé. Répond à toutes vos questions, vous écoute et vous rassure.

Logo: République Française, ars, RBP, etc.

LA BRONCHIOLITE QU'EST-CE QUE C'EST ?

La bronchiolite est une maladie respiratoire très fréquente chez les nourrissons et les enfants de moins de deux ans. Elle est due le plus souvent à un virus appelé Virus Respiratoire Syncytial (VRS) qui touche les petites bronches.

1 La bronchiolite débute par un simple rhume (nez bouché ou qui coule) et l'enfant tousse un peu. Puis, la toux est plus fréquente, la respiration peut devenir sifflante.

2 L'enfant peut être gêné pour respirer et avoir du mal à manger et à dormir. Il peut avoir de la fièvre.

3 Dans la majorité des cas, la bronchiolite guérit spontanément au bout de 5 à 10 jours mais la toux peut persister pendant 2 à 4 semaines.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL ?

Les adultes et les grands enfants qui sont porteurs du virus respiratoire syncytial (VRS) ont habituellement aucun signe ou ont un simple rhume. Ainsi, beaucoup de personnes transportent le virus et sont contagieuses sans le savoir.

1 Le virus se transmet facilement d'une personne à une autre par la salive, la toux et les éternuements.

2 Le virus peut rester sur les mains et les objets (comme sur les jouets, les tétines, les "doudous").

COMMENT DIMINUER LE RISQUE DE BRONCHIOLITE ?

- 1 En se lavant les mains pendant 30 secondes, avec de l'eau et du savon avant et après un change et avant tétée, câlin, biberon, repas, etc. ou en utilisant une solution hydroalcoolique s'il n'est pas possible de se laver les mains.
- 2 En évitant d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés (transports en commun, centres commerciaux, etc.) où il risquerait d'être en contact avec des personnes enrhumées.
- 3 En ne partageant pas les biberons, sucettes ou couverts non lavés.
- 4 En lavant régulièrement jouets et "doudous".
- 5 En aérant régulièrement l'ensemble du logement.
- 6 En ne fumant pas à côté des bébés et des enfants.

Des traitements préventifs existent, parlez-en à votre médecin.

EN CAS DE RHUME, TOUX OU FIÈVRE :

- 1 Se couvrir la bouche, quand on tousse ou éternue, avec le coude ou la manche.
- 2 Porter un masque quand on s'occupe de son bébé.
- 3 Éviter d'embrasser le bébé sur le visage et sur les mains.

Prévention de l'obésité**➤ Actions réalisées :**

La prévention et la lutte contre l'obésité peut être l'enjeu de tous.

Notons que le diagnostic territorial du projet de santé met en évidence que le diabète est la pathologie prévalente sur le territoire pour les personnes en ALD. Or, l'obésité est le premier facteur de risque du diabète. Agir sur la prévention du surpoids et de l'obésité a donc toute sa pertinence.

➤ En cours :

- Priorité sur l'adulte et ensuite l'enfant
- Rédaction du plan d'action qui prévoit :

La définition d'un parcours pluriprofessionnel pour la prise en charge des personnes dont la perte de poids est médicalement nécessaire et un protocole de prise en charge

- Campagne de sensibilisation
- Envoi du questionnaire auprès des PS intervenant dans le repérage et la prise en charge
- Prises de contact : Maison Sports Santé, Association Française des Diabétiques, Centre Spécialisé de l'Obésité

➤ A réaliser

- Partenariat avec la Maison sports santé de Doullens
- Formation : sensibilisation des professionnels par les adhérents du territoire / Formation ETP avec URPS ML

Promotion à la vaccination antigrippale

➤ **Contexte :**

La vaccination antigrippale étant un enjeu de santé publique, il est nécessaire de développer et contribuer par le biais de la CPTS à la promotion de la stratégie vaccinale sur le territoire.

En effet, la grippe est une maladie très contagieuse, récurrente de façon annuelle, qui peut être grave chez les sujets fragiles et qui touche plus de 2,5 millions de personnes chaque hiver sur le plan national.

➤ **Action réalisée :**

Campagne d'information de Vaccination sur Facebook et le site internet en novembre 2024.

➤ **En cours :**

Plan d'action en cours de rédaction pour un déploiement de l'action en septembre 2025.

- Campagne de sensibilisation
- Protocole de vaccination auprès des patients éligibles et professionnels de santé (Structures et établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux ciblés).
- Mise en place d'une campagne de vaccination

Gestion de la crise Sanitaire**➤ En cours :**

Rédaction du plan crise sanitaire selon le dispositif ORSAN :

Sous forme de fiches réflexes

Recensement des ressources mobilisables et référents des structures du territoire.

Ouverture récente d'un groupe de travail avec les membres de la cellule Situation Sanitaire Exceptionnelle du CH de Doullens : articulation des actions

➤ A réaliser :

Formation SSE pour les référentes en tant que membres du comité de pilotage

Formation mise en situation du groupe de pilotage

**Zoom sur la mission crise sanitaire****Contexte**

Durant la crise sanitaire Covid-19, la place des CPTS a été très importante pour coordonner les réponses à apporter à la population du territoire en cas de crise sanitaire.

Le Plan de gestion de crise sanitaire grave de la CPTS a un double objet : répondre aux situations sanitaires exceptionnelles telles que définies dans le document cadre national et dans le cadre du plan ORSAN Hauts-de-France.

Il est attendu des CPTS :

- de mobiliser les acteurs de son territoire,
- de définir une organisation,
- de relayer l'information auprès des professionnels et de leurs patients,
- et d'assurer la continuité de la prise en charge de premier recours.

Développement de la qualité et pertinence des soins

➤ *En cours :*

- Création d'un annuaire des compétences des PS pour faciliter l'orientation et la prise en charge des patients
- Spécificité à renseigner par le PS
- Mise en place d'un outil de communication entre les PS de type forum

➤ *A réaliser :*

- Mettre en place des soirées thématiques en 2025

Accompagnement des PS sur le territoire

➤ *En cours :*

- Annuaire des MG maîtres de stage et autres catégories de PS assurant l'accueil de stagiaires
- Formation de nouveaux maîtres de stage

➤ *A réaliser :*

Promotion du territoire et de l'installation des futurs professionnels de santé

Perspectives 2025

Perspectives pour 2025

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Déploiement des actions mises en œuvre en groupe de travail			
Poursuite des groupes de travail			
Mardi 11 mars 2025 : Assemblée Générale.	Lancement du groupe de travail Prévention et Dépistage du cancer colorectal.		

Leviers pour le développement

- « Bouche à oreilles » : nombre d'adhérents en augmentation
- Renforcer le lien avec les structures d'exercice coordonné pour atteindre les PS et la population concernée
- Développement du partenariat local et départemental
- Mieux communiquer sur les missions de la CPTS
- Développer le partenariat et l'interconnaissance entre PS et les structures locales
- Maintenir les actions déployées dans le temps et les valoriser avec des indicateurs de suivis
- Echanger avec les CPTS locales pour mutualiser les actions

La CPTS, à suivre sur :



Notre Site Web

<https://cptsnordpicardie.fr/>



Notre Newsletter

Elle informe des dernières actions de la CPTS ainsi que les actualités des partenaires.



Notre page Facebook

CPTS Nord Picardie



Par avance nous vous remercions de votre attention et restons à votre écoute.

Votre participation est essentielle pour renforcer notre dynamique collective sur le territoire Nord Picardie.

Nous comptons sur vous.

L'ensemble de l'équipe CPTS Nord Picardie

Scannez le code pour adhérer :



www.cptsnordpicardie.fr